



## **Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 8 octobre 2026**

En préambule, l'assistant de prévention a présenté un état des lieux de la médecine de prévention.

Les médecins sont toujours aussi peu nombreux et se partagent des territoires de plus en plus vastes. À Nevers, c'est carrément un service inter-administration qui suit les agents, et dans le Cantal et la Côte d'Or, il n'y a aucun médecin de prévention : les agents sont obligés de passer par la télé-médecine.

C'est aussi ce qui attend les agents de la Loire, Haute-Loire et de l'Ardèche, dont le médecin de prévention a déjà annoncé son départ au 1<sup>er</sup> décembre 2026. Le burn-out guette autant les agents que les médecins.

Nous avons alerté sur la tendance à l'autogestion des problèmes bureautiques par les agents : diffusion de pas à pas, intelligence artificielle, politique du N0 (niveau zéro de l'assistance).

Tout fait craindre à une disparition du métier de CID dans un contexte où ces équipes s'amenuisent. La direction nous assure que ce n'est pas le but. La tendance est pourtant bien là.

### **1) Suivi des points abordés lors des précédentes Formations Spécialisées**

La plupart des actions suivies sont toujours en attente de résolution. Nous pouvons toutefois noter le changement imminent des stores défectueux à Grenoble (entre le 12 et le 16 octobre 2026).

La demande des agents de pouvoir recharger leur trottinette électrique rencontre toujours la même opposition de la centrale qui l'autorise pourtant pour les agents de Bercy.

Si un film a bien été posé à Nevers pour limiter la luminosité dans un bureau, il s'avère que c'était une bonne idée mal réalisée. Un professionnel doit passer sous peu, l'opération s'avérant plus délicate que prévu.

### **2) Bilan des actions mises en place pour faire face aux fortes chaleurs**

Des climatiseurs ont été loués (à Clermont Parlette) ou achetés (à Grenoble). Ils sont assez efficaces dans de petits bureaux mais restent bruyants et posent des problèmes pour l'évacuation de l'air chaud.

L'achat de 4 nouveaux climatiseurs est prévu avant la fin de l'année 2026 et cet équipement se poursuivra en 2027. Il n'est jamais trop tard pour agir, comme nous le demandons depuis des années.

La visite de la CID de Saint-Étienne, le 7 octobre 2026, nous a permis de constater qu'une Centrale de Traitement de l'Air (CTA) peut rafraîchir un bâtiment, contrairement à ce qui est avancé à Grenoble. Le sujet est toujours en discussions entre la direction et les gestionnaires du bâtiment grenoblois. Des mesures de température faites au bon endroit et aux bons moments ont été demandées.

Toujours à Grenoble, les aménagements horaires ont été appréciés ; c'est une expérience à généraliser sur tous les établissements.

Le télétravail étendu, quant à lui, ne l'est que sur 3 jours, et reste soumis au bon vouloir des chefs de service. Nous avons réclamé une harmonisation, avec une gestion des autorisations qui s'effectuerait au niveau d'un site et non d'un service.

Par ailleurs, comment traiter les cas des métiers non télétravaillables, ou des agents dont le logement est une passoire thermique ? Que dire aussi des « coins frais » (salles climatisées dédiées) qui ne sont accessibles qu'aux agents disposant d'un ordinateur portable ?

Nous avons enfin alerté sur le risque bactérien lié à l'utilisation de brumisateurs rechargeables. La question doit être soumise aux médecins de prévention.

### **3) Budget 2026**

Il reste environ 6 000€ qui seront utilisés, entre autres, pour l'achat de climatiseurs, de formations et d'équipements (polaires, sacs à dos...).

Le sujet des formations a été l'occasion d'aborder celle du yoga des yeux, de la prévention du burn-out et la sensibilisation aux handicaps visibles et invisibles, dont les retours sont très positifs. La formation Premiers Secours en Santé Mentale a fait le plein et se déroulera début novembre 2026 à Lyon.

Concernant l'habilitation électrique, la mutualisation des formations avec les directions locales est recherchée pour garantir que toutes les personnes concernées puissent en bénéficier, y compris sur les sites éloignés.

Ce chapitre s'est conclu par la question des autorisations de départ la veille des formations, dispensées de façon parfois aléatoire, alors que certaines situations nécessitent clairement de loger à l'hôtel, notamment lors d'une formation à Vincennes.

Nous avons aussi fait part des difficultés et retards provoqués par le marché national Globéo, qui nous oblige à passer par les collègues des services généraux pour réserver nos billets de train. Ce service n'offre, en réalité, aucune valeur ajoutée et ne fait que surcharger les voyageurs comme les gestionnaires.

### **4) Présentation du rapport de visite de l'ESI de Grenoble de l'ISST**

Le problème majeur du site grenoblois est la chaleur par temps caniculaire. L'ISST (Ingénieur Santé et Sécurité au Travail), rédacteur du rapport, nous a appris l'existence de kits d'évacuation de l'air chaud à poser aux fenêtres, ce qui évite d'avoir à bricoler des plaques de polystyrène comme l'ont fait les collègues. Fait amusant : la direction connaissait ces kits puisqu'elle en avait achetés pour Parlette...

L'attribution des rôles de guide-fil et serre-fil n'a pas encore été réalisée ; en revanche, la chaise d'évacuation financée par notre CHSCT est bien en place.

Le dernier déclenchement de l'alarme incendie a permis de vérifier qu'elle était inaudible dans la salle machine du rez-de-chaussée.

### **5) Compte-rendu des visites par les membres de la FS**

En Savoie et Haute Savoie, les conditions matérielles des CID sont globalement satisfaisantes, malgré des difficultés de rangement pour la CID 74, difficultés résorbées depuis. Il faut dire qu'ils ont la charge du dépôt en déchetterie des cartons et autres emballages.

La plus grosse inquiétude porte sur les relations inter-agents au sein de la CID 73 qui n'a toujours pas d'encadrant attitré (l'intérim est assuré par le responsable de la CID 74).

À Nevers, nous avons pu constater la présence du report d'alarme lumineux à la salle machine, report que nous avons suggéré en CHSCT.

Par ailleurs, la cloison, dont les agents du service Osiris demandaient le retrait, - demande que nous avons appuyée - va être retirée le 16 octobre 2026.

## **6) Point d'étapes du plan DGFIP 2025-2027 « Amélioration des conditions de vie au travail et de prévention du risque suicidaire »**

Certains points de ce plan national sont déclinés localement. Des réunions sur l'organisation du travail dans les services de développement de Clermont-Ferrand et le futur OPS de Nevers vont avoir lieu.

Les professionnels de santé doivent bénéficier d'une formation spécifique sur les risques psychiatriques, et plus généralement sur la santé mentale. La procédure applicable après un suicide ou une tentative de suicide est évoquée : elle s'appuie sur un guide national que la direction trouve particulièrement bien conçu.

## **7) Présentation du bilan DUERP et PAP 2025**

Toutes les actions prévues au Plan Annuel de Prévention (PAP) n'ont pas été menées à leur terme. 2025 était une année d'actualisation, ce qui signifie que les services n'étaient pas obligés de se réunir. C'est pourtant ce qui est fait le plus souvent.

## **8) Projet de rénovation du site Guichard à Clermont-Ferrand – Point d'actualité**

Le projet s'inscrit finalement dans un plan plus vaste qui concerne l'ensemble des bâtiments de Clermont-Ferrand : Guichard et Parlette, mais aussi Berthelot, Morel, Mitterrand, Charles de Gaulle...

Guidé uniquement par une recherche de densification - sans prendre en compte les particularités de nos métiers - il doit faire l'objet d'une décision que la direction souhaite la plus rapide possible : une fois le scénario choisi, les travaux pourront commencer tranche par tranche.

L'un des scénarios ne conserverait que Berthelot et Guichard (en plus de l'Hôtel des Douanes). Une réunion est prévue le 12 novembre 2026 et pourrait être celle de la décision finale.

Le directeur nous a annoncé en séance que le projet de Dijon devait encore être revu et que sa mise en œuvre ne verrait sans doute pas le jour avant 2030.

## **9) Bilan Télétravail 2025**

Nous avons souligné que les motifs de nécessité de service et d'autonomie de l'agent - particulièrement subjectifs - représentent 85 % des refus de télétravail. Comme pour le télétravail étendu en cas de canicule, les agents ne sont pas logés à la même enseigne selon le chef de service qui décide.

## 10) Examen des fiches de signalement

Nous avons encore 5 fiches de signalement à examiner. Ce nombre doit nous alerter sur la dégradation des relations entre agents, motif principal remonté dans ces fiches.

Par ailleurs, nous avons fait remarquer que le motif initial de la fiche n'est pas toujours la cause principale du mal-être, et que la vigilance de la direction doit être maximale pour les agents auteurs comme pour les agents victimes.

SignalFip reste, malgré tout, un outil précieux pour nous car il nous donne un éclairage sur la situation de certains services.

## 11) Présentation de l'observatoire interne 2026

Nous avons échangé sur les résultats présentés dans le rapport de l'observatoire mais aucune amélioration ne s'en dégage par rapport à l'année dernière.

Le directeur nous a signalé que, pour lui, le plus important résidait dans les tendances qu'il juge stables. Nous lui avons fait remarquer que nous préférierions les voir évoluer dans le bon sens.

## 12) Examen des accidents du travail et des maladies professionnelles

Nous remarquons collectivement une forte augmentation des accidents de trajet à deux roues (aussi bien à vélo qu'à trottinettes).

## 13) Questions diverses

Les panneaux acoustiques n'ayant pas donné satisfaction à Nevers, ils ont été testés pour régler le problème de bruit dans le bureau des développeurs de l'Editique à Lyon, sans plus de succès. La pose de cloisons - que nous réclamons depuis longtemps - est donc remise à l'étude.

Suite à une intrusion, la sécurité du site lyonnais a été corrigée par l'installation d'un lecteur de badge pour ouvrir le portillon. En contrepartie, un agent qui oublierait son badge risquerait de se retrouver bloqué sur le parking.

**Vos représentants à cette FS : Sylvie Marcel, Olivier Delemar et Jean-Eudes Bour, et les experts Michel Celso et Laurent Guiboud-Ribaud-Blondin**

